Politique de la Ville : 111 nouveaux quartiers classés « prioritaires » en 2024, soit au total 1 362 sites. Tous les départements sont désormais concernés

30/12/2023 à 13h57



Parmi les QPV (Quartiers prioritaire de la politique de la Ville) déjà existants, 960 voient par ailleurs leurs périmètres évoluer, 291 y restent sans modification. Tous les départements de France sont désormais concernés, avec la création d'un QPV à Mende, en Lozère. C'est la première fois depuis la création des QPV dans la foulée de la loi Lamy, en 2014, que cette liste est mise à jour. Cent onze quartiers rejoindront le 1er janvier la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), 40 en sortant pour un total de 1 362 sites désormais classés prioritaires

« Ce décret est l'aboutissement d'un processus d'échange fructueux entre les services de l'État et les élus locaux.

Notre volonté était de répondre aux besoins des plus fragiles et d'avoir un zonage au plus proche des réalités de chaque territoire », a assuré dans un communiqué la secrétaire d'État chargée de la Ville, Sabrina Agresti-Roubache.

Les QPV, dans lesquels vivent cinq millions d'habitants, sont censés bénéficier des dispositifs de la politique de la ville, « *notamment en matière fiscale, et autour des enjeux éducatifs, d'emploi, d'insertion et de développement économique, ou sociaux* » afin de résorber les inégalités avec le reste du territoire, selon le communiqué. […]

Le Parisien